Bi-composants
Epoxy
Haut extrait sec
Sans odeur

DEPRO® CHOC INTENSE

REVÊTEMENT DÉCORATIF A HAUTES RÉSISTANCES

Sols ciment - milieux alimentaires et industriels

Protection plateforme ferroviaire

LES SOLS

Protection sol industriel ciment

IDENTIFICATION

Protection sol industriel carrelage

Résine **Epoxy sans solvant** à deux composants.
Revêtement autolissant.
Protection des sols à fortes sollicitations.
Revêtement pour sols industriels et agro-alimentaires.
Haute protection contre l'abrasion et les agressions chimiques des sols.

UTILISATIONS et DESTINATIONS

Réfection, protection et décoration des sols intérieurs à fortes contraintes mécaniques et chimiques.
Application sur béton, ciment, bois.

En milieu Industriel :

- Ateliers
- Garages
- Locaux industriels
- Locaux commerciaux
- Locaux techniques
- Halls d'exposition

En milieu Alimentaire :

- Abattoirs - Salles de traite
- Cantines - Restaurants
- Salles blanches
- Cuveries

Sol de cave viticole

AVANTAGES

- **Sans solvant.**
- **Sans odeur,** convient parfaitement en milieu alimentaire.
- **Excellente résistance** aux chocs et à l'abrasion.
- **Imperméable** aux gaz et aux liquides.
- Permet en 1 couche d'appliquer un revêtement de 250 à 300 microns.
- Peut être appliqué en version lisse ou antidérapante.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support : Le support doit être propre, sain et sec, cohésif (>1,5 Mpa traction), exempt de toute salissure, laitance, graisse, huile et de matière non adhérente pouvant nuire à la tenue du revêtement (hydrofuge, produit de cure). Préparations conformes au DTU 59,3.
Températures d'application : + 10°C à +30°C. Hygrométrie relative : 65%HR
Le support doit être à une température de +3°C par rapport au point de rosée pour réduire les risques de condensation. Pour ne pas avoir de différence de couleur, il est nécessaire d'utiliser un seul numéro de lot pour chaque chantier.

Préparation des mélanges :

1- Verser la totalité du durcisseur dans la résine.
2- Ne jamais modifier les proportions, ne pas fractionner les conditionnements, ne pas diluer.
3- Bien mélanger l'ensemble avec un agitateur électrique à faible vitesse (2 minutes environ) pour réduire l'entraînement d'air pendant le mélange (maxi 300tr/mn).
4- Durée de vie du mélange en pot à 20°C : 20 minutes ; à 10°C : 40 minutes.

…/…

Application : S'effectue au rouleau classique en deux couches.
Sur supports poreux ou lors d'application en fortes épaisseurs : passer le rouleau débulleur immédiatement après l'application de la première couche.
Sur supports peu poreux : appliquer au préalable **DEPRO® SOLFIX PRIM** en une couche afin d'assurer un meilleur accrochage.

Séchage à 20°C : recouvrable 6 à 8 H. Circulable 24 H. Dur définitif et lavable 7 jours.
Remarque : le séchage doit se faire hors atmosphère humide.
Nettoyage du matériel : **DILUANT CHOC**

Cas particulier : pour obtenir une surface antidérapante, répartir régulièrement **DEPRO® ANTI DERAPANT** ou **BILLES DE VERRE** sur la 1ère couche de **DEPRO® CHOC INTENSE** encore fraîche, à raison de 500 gr/m². Laisser durcir et balayer l'excédent non adhérent.
Appliquer la 2ème couche de **DEPRO® CHOC INTENSE**.
Une 3ème couche peut être nécessaire selon le trafic.
Dans le cas d'imperfections des supports, utiliser la version **Mortiers et Autolissants** : **DEPRO® SOLFIX.**

CARACTERISTIQUES

- **Teintes : brique sol, gris sol, gris platine, gris vert, chamois, beige, jaune sécurité, blanc.**
- Rendement : 3 à 4 m²/kg/couche.
- Densité : 1,4 (+/- 0,05) suivant les teintes.
- Extrait sec : 98 %.
- Aspect : brillant.
- AFNOR et transport : Famille 1 classe 6b.
- COV* : < 500 g/L sur le produit prêt à l'emploi - Conforme 2010 - Produit catégorie I.
  Limite COV 2010 : 500 g/l.

(*)Composé Organique Volatil.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Kit de 5 kg : base 4,25 kg + durcisseur 0.750 kg
Kit de15 kg : base 12,75 kg + durcisseur 2.250 kg

Stockage : 1 an dans son emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.
Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité sur simple demande ou sur notre site www.deproma.com

Elimination des déchets:
Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement
Remarques*: porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.*

Les quantités indiquées sont réelles et conformes à nos essais, mais peuvent varier en fonction de l'état de surface. Un revêtement de 250 à 500 g/m² épousera la planimétrie du support, mais ne reprendra pas les défauts d'un millimètre et plus. L'applicateur doit s'assurer de la conformité des surfaces avant application.

Important : les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant sur nos bons de commande et sur site internet. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur, architecte, bureau d'études, maître d'œuvre. Il appartient à l'applicateur de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.
Réf 06080 - 06081

02/17

deproma peintures & résines

15, av Foch - B.P. 80032 - 18201 ST AMAND MONTROND cédex
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 - e.mail: info@deproma.com